

Meule de charbon sur trois week-ends à Villeneuve

Broye » La Jeunesse de Villeneuve, dans la Broye fribourgeoise, organise dès demain et jusqu'au 10 juillet sa fête du charbon. L'événement se déroulera sur trois week-ends. Une meule de charbon de bois à l'ancienne sera allumée demain à 20h, et elle sera exploitée par les membres de la Jeunesse, sous le contrôle d'un charbonnier expérimenté. L'harmonie de Granges-Marnand sera de la partie. Buvette, snack et bar seront à disposition du public.

Plusieurs animations sont programmées lors de ces festivités, avec notamment une exposition de vieux tracteurs et un marché le 2 juillet, une journée fête de la bière avec repas le 9 juillet et la vente de sacs de charbon le 10 juillet. » **DF**

Nouvel écrin de verdure

Gruyère » Le projet de réaménagement de la cour située entre le cycle d'orientation et le Collège du Sud à Bulle a été dévoilé hier soir.

La cour située entre le cycle d'orientation et le Collège du Sud à Bulle sera réaménagée. Le projet lauréat, choisi parmi trois propositions, a été révélé hier soir. Il s'agit du projet CAMPUS, développé par le bureau d'architectes RBCH de Bulle et les frères Chapulsat, artistes établis en Suisse dont le travail est présenté comme jouissant d'un rayonnement international. La place sera végétalisée avec des arbres et un jardin d'infiltration. «En mettant l'accent sur la dimen-

sion écologique, le projet gagnant est complètement dans l'air du temps et contribue à sensibiliser les jeunes à ce sujet», se réjouit la Direction des infrastructures dans un communiqué.

Pour rappel, un concours avait été lancé au mois de mars dernier pour réaménager cette cour qui présente de gros problèmes d'étanchéité et dont le revêtement minéral n'est plus jugé adapté. De plus, l'œuvre d'art qui s'étend sur les espaces extérieurs se trouve dans un état de dégradation avancé. Le projet CAMPUS sera financé à parts égales par l'Association des communes et par l'Etat de Fribourg. La place devrait être prête pour l'été 2023. » **NICOLAS MARADAN**

L'avenue Jomini réaménagée

Payerne » Dans le cadre du vaste chantier de mise en séparatif mené sur l'avenue Général-Jomini et la route de Grandcour à Payerne, la commune soumet à l'enquête publique le réaménagement de l'avenue. La procédure démarre aujourd'hui et se termine le 25 juillet.

«Une enquête complémentaire est nécessaire et concerne le tronçon allant du giratoire de la place Général-Guisan à la croisée avec la route de Neuchâtel», indique Jacques Henchoz, membre de l'exécutif, chargé des infrastructures. Il ajoute que le projet prévoit notamment le réaménage-

ment routier, la suppression de quatre places de parc en zone bleue, l'élargissement des trottoirs et la création de pistes cyclables. Le montant des travaux n'est pas encore chiffré, «mais on dépasse le million de francs», estime l'élu. Une demande de crédit d'investissement sera soumise au parlement local en automne.

Le municipal assure que cette procédure ne prolongera pas la durée du vaste chantier divisé en plusieurs phases, qui a commencé en 2021 et devrait se terminer courant 2024. »

DELPHINE FRANCEY

La population gruérienne se prononcera sur quatre projets d'EMS. Les budgets ont été validés hier soir

Plus de 135 millions pour les EMS

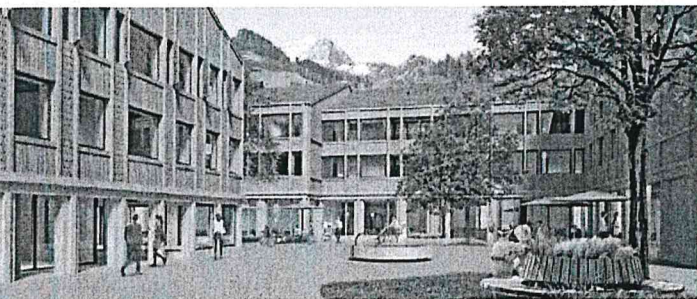
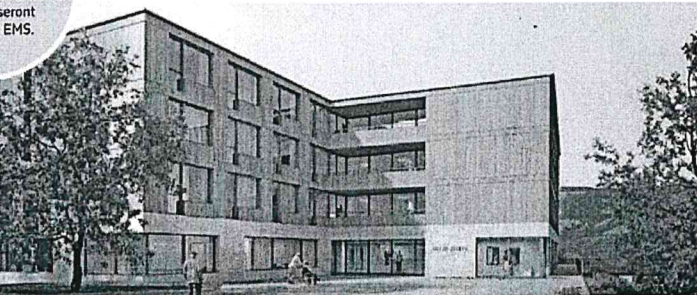
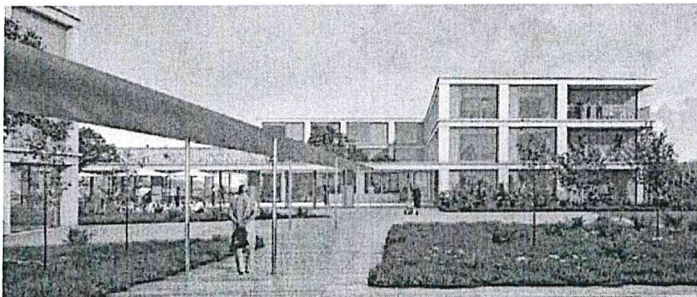
« MAUD TORMARE

Votations » Le 25 septembre prochain, les Gruériens se prononcera sur un budget de 135,8 millions de francs pour la construction des quatre futurs EMS de Sorens, de Pringy, de Vuadens et de Charmey. Hier soir, les délégués communaux du Réseau santé et social de la Gruyère (RSSG) ont approuvé à l'unanimité les quatre crédits d'engagement, soumis au référendum obligatoire. «L'enjeu est de taille», soulignait hier matin Vincent Bosson lors d'une conférence de presse. Au-delà du montant important de l'investissement, «c'est aussi et surtout un changement total de paradigme, une nouvelle vision de nos EMS», indique le préfet de la Gruyère.

Le projet EMS Gruyère - Horizon 2030 prévoit la création de 75 lits supplémentaires qui porteront le nombre total de lits à 601 dans le district. En raison notamment de l'augmentation du coût des matières premières, le projet a vu son budget enfler d'environ 10 millions de francs depuis octobre 2021 (*La Liberté* du 21 mai). «Le budget total s'élève à 152 millions dont 135,8 millions pour les quatre projets d'EMS», indique Patrick Vallat, coordinateur des projets EMS. Si un DDP (droit distinct permanent) a pu être conclu à Sorens et à Charmey, le RSSG devra acheter du terrain communal pour les deux autres projets. A Vuadens, l'achat du terrain (2,5 mto) fait passer le coût de l'EMS de la Slonge de 45,8 millions de francs à 48,3 millions. A Pringy, le coût du futur EMS reste fixé à 33,5 millions, achat du terrain compris. Le financement du parking commun aux utilisateurs du site devrait être assuré par une coopérative ou un investisseur privé. L'investissement s'élève à 32 millions de francs pour le futur EMS de Sorens et à 22 millions pour l'extension du home de la vallée de la Jogne, à Charmey.

Différence de coûts

Hier soir, cette différence de coûts entre les projets a été identifiée par un délégué comme une potentielle «faiblesse du projet». En septembre, la population se prononcera en effet séparément sur chacun des quatre crédits d'investissement. «C'est un risque. Si un projet n'est pas accepté, il faudra trouver une solution que nous n'avons pas pour l'instant», indique Patrick Vallat. Les quatre sites permettront la création de 341 chambres. Une unité spécialisée en démence sera créée dans les EMS de Sorens et de Vuadens



341
Le nombre de chambres que totaliseront les quatre EMS.

A la fois lieux de vie et centres de compétences, les quatre projets d'EMS de Vuadens, Charmey, Sorens et Pringy (de haut en bas) sont soumis au référendum obligatoire. Images de synthèse/DR

dont la mise en service est prévue pour 2026 (2028 pour Charmey et 2029 pour Pringy).

Une antenne du Service d'aide et de soins à domicile prendra place dans chacun des quatre EMS, appelés à devenir des centres de compétences pour l'ensemble des seniors, résidents ou non. Ils permettront de faciliter l'accès à l'information et aux offres de prestations. «Les EMS n'interviendront plus en bout de chaîne mais viendront appuyer le soutien à domicile», souligne Bertrand Oberson, chef de projet au RSSG. Les quatre projets s'inscrivent en effet dans la vision à l'horizon 2030 de la politique de la vieillesse en Gruyère, qui vise à préserver l'autonomie et garantir les choix de vie des aînés. «Il s'agit de prendre en compte la diversité et l'évolution des besoins des seniors», indique Bertrand Oberson, précisant qu'«un quart des seniors gruériens se sentent isolés».

Si vieillir chez soi répond au souhait des aînés, favoriser le maintien à domicile permettra de faire face à un constat démographique alarmant: d'ici à 2045, la population des 80 ans et plus devrait presque tripler en Gruyère. «Si rien n'est fait, nous allons droit dans le mur. Construire 300 lits supplémentaires (en plus des 75 lits supplémentaires prévus pour 2030, ndr) ne pourra pas être supporté par les collectivités. Pour limiter l'impact du vieillissement, nous sommes condamnés à nous réinventer», souligne Vincent Bosson.

Une offre coordonnée

Validée hier par les délégués communaux, cette vision impliquera de développer, dans chaque région, une offre coordonnée entre les différents acteurs du terrain qui seront regroupés dans une commission. Le document définit sept objectifs généraux. Le RSSG relève «l'enthousiasme du monde associatif en vue d'élaborer des plans de mesures concrètes en faveur des aînés. Un travail qui revient aussi aux communes gruériennes dont la quasi-totalité a déjà adopté un tel plan».

Avant le vote, plusieurs séances d'information seront organisées dans les communes hôtes et des expositions publiques des projets se tiendront de juillet à septembre dans les homes du district et dans le hall de l'Hôtel-de-Ville à Bulle. Une journée d'information et d'échanges «Bien vieillir en Gruyère» aura également lieu le 20 août au CO de Riaz. »

» Séances d'information à 19h 30: le 25 août salle associative de Val-de-Charmey, ma 6 sept. Maison du Gruyère à Pringy, me 7 sept. salle communale à Vuadens, me 14 sept. restaurant de l'Union à Sorens.